

Direction des Transports



Cadre réservé à l'administration

<u>ANNUEL</u>	<u>TRIMESTRIEL</u>
N° : .....	N° : .....
Code ligne : .....	Code ligne : .....

**JUSTIFICATIFS A FOURNIR (en photocopie)**

- un justificatif du domicile de l'élève (quittance EDF, France télécom etc...)
- 1 photo d'identité
- le livret de famille (si le nom de l'enfant est différent de celui du responsable légal)
- un certificat de scolarité obligatoire ou cachet de l'établissement pour les enfants de « + de 16 ans »
- si règlement par chèque : à l'ordre de « Nice Côte d'Azur transports régie de recettes ».

Pour tout renseignement sur le réseau scolabus, rendez-vous sur le site de la Métropole :  
[scolabus.nicecotedazur.org](http://scolabus.nicecotedazur.org) ou [nicecotedazur.org](http://nicecotedazur.org) (rubrique déplacement)

**IDENTITE DE L'ELEVE**

NOM : .....

Prénoms : .....

Né(e) le .....

Sexe : F  M 

Nom et Prénom du parent .....

ou du représentant légal.....

**ADRESSE DE L'ELEVE**

N° .....

Code postal..... Commune.....

**ATTENTION :**

Si vous souhaitez recevoir des informations en cas d'évènements exceptionnels susceptibles d'impacter les services (Alerte neige, préavis de grève.....), veuillez inscrire impérativement votre adresse mail.

**Adresse Mail :** .....

Téléphone : .....

Portable : .....

Justificatif

**SCOLARITE**

Nom de l'établissement .....

VISA ET CACHET : LE CHEF DE L'ETABLISSEMENT

En classe de : .....

Ou joindre un certificat de scolarité

**TARIFS/REGLEMENT****A L'année:**

Primaire : 45€

Secondaire journaliers : 90 €

Secondaires internes : 45€

Régulé le.....

**1<sup>er</sup> trimestre :**

Primaire : 15€

Secondaire journaliers : 30 €

Secondaires internes : 15€

Régulé le.....

**2<sup>ème</sup> trimestre :**

Primaire : 15€

Secondaire journaliers : 30 €

Secondaires internes : 15€

Régulé le.....

**3<sup>ème</sup> trimestre :**

Primaire : 15€

Secondaire journaliers : 30 €

Secondaires internes : 15€

Régulé le.....

**En cas de perte de la carte scolaire : Duplicata : 7.60 €**

Certifie l'exactitude des renseignements mentionnés ci-dessus

Signature du parent ou du tuteur demandeur

A .....le.....20

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la gestion du transport scolaire. Les destinataires des données sont le régisseur et le sous régisseur de la direction des transports de la Métropole Nice Côte d'Azur. Conformément à la loi «informatique et libertés» du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser par courrier à la direction des transports de la métropole Nice Côte d'Azur 06364 Nice cedex 4 ».



## CHARTRE DE BONNE CONDUITE DES TRANSPORTS SCOLAIRES METROPOLE NCA

Moi, (Nom, Prénom) .....

Élève de (Etablissement scolaire, Commune)  
.....  
.....

**Je m'engage à :**

- Prendre uniquement le service qui va de mon domicile à mon établissement.
- A la montée :
  - Attendre le car en retrait de la route et ne m'approcher que lorsqu'il est arrêté
  - Saluer le chauffeur, lui présenter ma carte d'abonnement,
  - Ne pas monter dans le car avec mon cartable sur le dos,
  - Ne pas pousser mes camarades, courir, ou sauter.
- Dans le Bus, pendant le transport :
  - Rester assis avec ma ceinture de sécurité attachée jusqu'à mon point d'arrivée,
  - Ne pas manger, ni boire dans le car,
  - Respecter la propreté du véhicule, ne pas dégrader le matériel,
  - Respecter les autres usagers, ainsi que le conducteur,
  - Rester calme, ne pas crier et si j'écoute de la musique en régler le niveau sonore de manière à ne pas gêner mes camarades et le chauffeur.
- A la descente :
  - Ne pas me lever avant l'arrêt complet et l'ouverture des portes du car,
  - Ne pas pousser, courir ou sauter,
  - Remercier le Chauffeur,
  - Descendre en file indienne, sans bousculade,
  - Attendre que le car soit parti avant de traverser la route.

Nous, Parents d'élèves (Nom du représentant légal, Commune),  
.....  
.....

**Nous nous engageons à :**

- Rappeler à nos enfants, les règles de vie et de sécurité en collectivité,
- Respecter les directives du conducteur, et les horaires des circuits,
- Laisser disponible les espaces de circulation et de stationnement de car, aux heures d'entrée et de sorties des établissements, et respecter les aménagements spécifiques mis en place : barrière, marquage au sol, signalisation routière...

**L'élève :**  
lu et approuvé

**Le responsable légal :**  
lu et approuvé

La sécurité est l'affaire de tous, mais chacun porte sa part de responsabilité dans l'application de cette présente charte. Le transport scolaire de la Métropole est un service de proximité rendu aux familles couvrant 325 000 kilomètres de circuits à l'année, pour plus de 250 services tous horaires confondus chaque jour, avec un coût global de 5.4 millions d'euros environ.